

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour réserver ton emplacement à la bourse aux jouets  
du dimanche 25 mars 2012

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

autorise mon enfant (Nom, prénom, âge) \_\_\_\_\_

à participer à la bourse aux jouets organisée par la FCPE le  
dimanche 25 mars 2012.

Je m'engage à être présent(e) sur le stand retenu pendant la  
durée de la bourse aux jouets si mon enfant a moins de 14 ans.

Signature des parents :

Je réserve :  1 table (4 €)  1 table et demie (6 €)

Je joins :

- un chèque de 4 ou 6 € à l'ordre du Conseil local FCPE d'Igny
- 4 ou 6 € en espèce

A renvoyer au plus tard le 17 mars 2012 à l'adresse suivante :

Isabelle LEROUX - 17 rue des Genêts - 91430 IGNY

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas :

à poser vos questions sur notre blog [fcpeigny.canalblog.com](http://fcpeigny.canalblog.com)

à nous téléphoner

Valérie : 06.66.07.02.96

Isabelle : 06.42.58.98.36

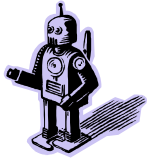


## BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 25 mars 2012

De 14h à 17h30

Annexe du Gymnase St Exupéry  
A Igny



**Tu veux vendre des jouets ou  
des jeux qui t'encombrent ?  
Alors fais vite !**

Inscris-toi à la bourse aux jouets organisée par la FCPE d'Igny,.  
Tu passeras une bonne après-midi entouré de copains ou de  
copines et tu te feras de l'argent de poche.

Si tu as un petit creux, tu pourras acheter une part de gâteau, te  
rafraîchir avec une boisson ou déguster une barbe à papa.

**N'hésite pas à en parler à tes ami(e)s,  
et venez nombreux,  
il y aura de l'argent de poche dans l'air !**

**Dépose ton inscription auprès d'Isabelle LEROUX**

17 rue des Genêts - 91430 IGNY - 06.70.52.17.60

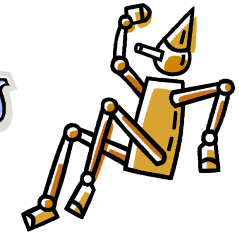
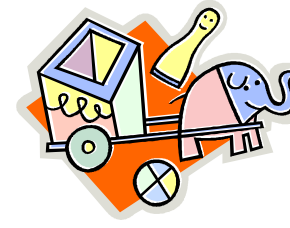
**ou pose tes questions auprès de**

Valérie : 06.66.07.02.96

Isabelle : 06.42.58.98.36

**Le prix de la table est de 4 euros. Tu peux réserver 1 table  
et demie au maximum pour 6 euros.**

**N'oublie pas de prévoir de la monnaie pour ton stand.**



**Règlement de la Bourse aux jouets**

**article 1.** L'accueil des exposants aura lieu de 13h à 14h. L'emplacement  
sera communiqué à chaque exposant le dimanche 27 mars 2011 à  
partir de 13h sur le lieu de la manifestation.

**article 2.** L'ouverture de la bourse aux jouets au public se fera à partir  
de 14h et se terminera à 17h30. L'entrée des visiteurs sera gratuite.

**article 3.** Cette manifestation est ouverte **UNIQUEMENT** aux  
particuliers.

**article 4.** Les jouets déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa  
responsabilité, tant en cas de casse, vol ou autres préjudices.

**article 5.** La bourse aux jouets est réservée **UNIQUEMENT** aux  
jouets et dérivés d'occasion ou ayant à peine servis. Il est interdit  
de vendre du matériel de puériculture, des vêtements, des  
chaussures (autres que des habits de poupées ou déguisements).

**article 6.** La présence d'un adulte est indispensable sur chaque stand  
réservé par un mineur de moins de 14 ans.

**article 7.** Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité  
des vendeurs et des acquéreurs.

**article 8.** Les objets invendus ne peuvent être laissés sur place.